

Votre Assurance

► RCE PRESTATAIRES



Assurance et Banque

ATTESTATION

COURTIER

SARL PAC ASSURANCES

10 RUE PIERRE CURIE

83910 POURRIERES

Tél : 09 82 58 89 34

Fax : 09 82 28 29 34

Email : PACASSURANCES@GMAIL.COM

Portefeuille : 0201397084

SAS LEDIAG VERT

HEYDIAG IDF

59 RUE MONTCALM

75018 PARIS FR

Vos références :

Contrat n° 11150470004

Client n° 0809003620

AXA France IARD, atteste que :

SAS LEDIAG VERT HEYDIAG IDF

59 RUE MONTCLAM

75018 PARIS

est titulaire d'un contrat d'assurance **N° 11150470004** ayant pris effet le **12/09/2023** garantissant les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile pouvant lui incomber du fait de l'exercice des activités suivantes :

Diagnosics Techniques Immobilier :

Diagnosics relevant du DDT (Dossier de Diagnostic Technique) soumis à obligation d'assurance :

- Le constat de risque d'exposition au plomb prévu aux articles L. 1334-5 et L. 1334-6 du code de la santé publique
- L'état mentionnant la présence ou l'absence de matériaux ou produits contenant de l'amiante prévu à l'article L. 1334-13 du code de la santé publique
- L'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment prévu à l'article L. 133-6 du Code de la construction et de l'habitation
- L'état de l'installation intérieure de gaz prévu à l'article L. 134-6 du Code de la Construction et de l'Habitation
- Le diagnostic de performance énergétique
- L'état de l'installation intérieure d'électricité prévu à l'article L. 134-7 du Code de la Construction et de l'Habitation

Diagnosics relevant du DDT (Dossier de Diagnostic Technique) non soumis à obligation d'assurance :

- L'état des risques et pollution
- Etat des installations d'Assainissement non collectif (individuel ou autonome)

Diagnosics accessoires ne relevant pas du DDT :

Etat des installations d'Assainissement collectif

Etat de la conformité de la Sécurité piscine

Etat des lieux locatifs

Mesure du radon dans les maisons individuelles et immeubles à usage d'habitation

AXA France IARD SA

Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros

Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre

Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460

Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance

1D052620231002

Diagnostic Loi Carrez

Diagnostic Loi Boutin

Certificat de décence (Loi SRU 2000-1208 SRU du 12/12/2000)

Etat parasitaire relatif à la présence d'insectes xylophages, à larves, nidificateurs et de champignons lignivores.

Délivrance des attestations de prise en compte de la réglementation thermique RT 2012

Evaluation Périodique de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante (MPCA)

Bilans thermiques : thermographie infrarouge **à l'exclusion de toute mission ou d'immixtion, même partielle, en maîtrise d'œuvre ou préconisation technique portant sur des ouvrages visés par les articles 1792 à 1792-6 du Code Civil**

Diagnostic accessibilité (hors ERP) **à l'exclusion de toute mission ou d'immixtion, même partielle, en maîtrise d'œuvre ou préconisation technique portant sur des ouvrages visés par les articles 1792 à 1792-6 du Code Civil**

Recherche de métaux lourds

Dossier technique amiante

Diagnostic Audit Energétique sur des maisons individuelles.

A l'exclusion de toute une mission de maîtrise d'œuvre et qu'il ne mette pas en relation les clients avec des professionnels du bâtiment. Dans le cas contraire, aucune garantie ne sera accordée au titre du contrat responsabilité civile.

Diagnostic acoustique

Diagnostic de la qualité de l'air intérieur dans les locaux (hors milieu industriel)

Diagnostic Humidité

Vérification des équipements et installations incendie (hors ERP)

Certificat de norme d'habitabilité dans le cadre de l'obtention d'un prêt conventionné et/ou d'un prêt à taux zéro.

Diagnostic monoxyde de carbone

Calcul des millièmes de copropriétés

Diagnostic d'intoxication au plomb dans les peintures (DRIP)

Recherche de plomb avant travaux démolition,

Diagnostic "Amiante" Recherche d'Amiante avant travaux ou démolition (NF X46-020),

A l'exclusion pour l'ensemble des activités de :

- **Toute activité d'extraction, d'exploitation et d'enlèvement d'amiante,**

- **Toute immixtion en maîtrise d'œuvre ou préconisation technique portant sur des ouvrages visés par les Articles 1792 à 1792-6 du Code Civil, des missions de contrôle technique visées par le Code de la Construction de de l'Habitat, des missions relevant de bureau d'études,**

- **Toutes activités relevant de l'exercice d'une profession règlementée autre que celle de diagnostiqueur immobilier telle que le conseil juridique ou la gestion immobilière et toutes activités de conseil et de bureau d'études industrielles.**

La présente attestation, qui ne peut engager l'Assureur au-delà des limites et conditions du contrat en cours d'établissement auquel elle se réfère, est délivrée sous réserve de la régularisation de celui-ci.

La présente attestation est valable pour la période du **12/09/2023** au **01/09/2024** sous réserve des possibilités de suspension ou de résiliation en cours d'année d'assurance pour les cas prévus par le Code des Assurances ou le contrat.

Fait à PARIS le 2 octobre 2023

Pour la société :



AXA France IARD SA

Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros

Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre

Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460

Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance